

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 9

Artikel: Les Suisses d'Alsace et la Chambre de commerce suisse en France
Autor: Weingaertner / Bitterli, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SUISSES D'ALSACE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Il est extrêmement réjouissant, pour l'avenir de la Chambre de Commerce Suisse en France, de constater l'appui qu'elle trouve tant auprès des Suisses habitant Paris, qu'auprès de ceux résidant en province. Elle compte déjà des Sections à Lyon et à Marseille, où le nombre de ses adhérents approche de 200 dans chacune de ces villes. Il est question, depuis peu, de créer également une Section à Lille. Dans d'autres villes françaises se forment, petit à petit, des groupes de membres de plus en plus nombreux, grâce à la précieuse collaboration des Consuls de Suisse et des Correspondants de la Compagnie.

Les Suisses domiciliés dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin prennent, depuis quelques mois, un intérêt tout particulier à l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France et plusieurs d'entre eux viennent d'adhérer à cette Compagnie.

A **Mulhouse**, le 29 juillet dernier, eut lieu une réunion des industriels et commerçants suisses du département du Haut-Rhin, pour étudier avec le Secrétaire Général de l'Association précitée, de passage dans cette ville, comment on pourrait développer et améliorer les relations économiques entre cette région et la Suisse. Cette entrevue, à laquelle assistaient une trentaine de personnes, sous la présidence de M. Knapp, alors Vice-Consul de Suisse à Mulhouse, et de M. Hoesli, Correspondant dans cette même ville de la Chambre de Commerce Suisse en France, fut des plus utiles et les premiers résultats obtenus sont très encourageants. Ces efforts, depuis le départ de M. Knapp pour Neuchâtel, où il a été appelé comme professeur à l'Université de cette ville, sont poursuivis par son successeur, M. Kunz, qui était précédemment Vice-Consul de Suisse à Lyon et qui, à ce titre, est un collaborateur de vieille date de la Chambre de Commerce Suisse en France. Grâce à son aide

et à celle de M. Hoesli, déjà nommé, l'activité de cette Association ne pourra que s'intensifier dans le département du Haut-Rhin.

Tout récemment, le 8 novembre, se sont réunis à **Strasbourg**, une quarantaine de Suisses habitant le département du Bas-Rhin. Cette manifestation avait été organisée par le très actif et dévoué Vice-Consul de Suisse à Strasbourg, M. Edouard Weingaertner qui prononça, à cette occasion, l'allocution que nous reproduisons plus loin. MM. Emile Bitterli et Gérard de Pury, Président et Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Suisse en France, se rendirent à Strasbourg à cette occasion et firent des exposés de l'historique, de l'organisation et des différents domaines d'activité de leur Compagnie.

Nous ne publions ci-après que le discours de M. Bitterli, celui de M. de Pury étant de moindre intérêt pour nos lecteurs qui ont pris connaissance du dernier rapport sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France, reproduit dans le N° 7 de notre revue (juillet-août 1938).

ALLOCUTION DE M. LE VICE-CONSUL WEINGAERTNER

« Monsieur le Président,

« Monsieur le Secrétaire général,

« C'est pour nous un grand plaisir de pouvoir vous saluer ici ce soir et je vous remercie vivement d'avoir, malgré vos multiples occupations, trouvé le moyen de venir à Strasbourg.

« En assistant, au mois d'avril dernier, au banquet de la Chambre de Commerce Suisse à Paris, je me suis demandé s'il ne serait pas possible de réunir

un certain nombre de nos compatriotes, intéressés à la bonne harmonie des relations économiques franco-suisse, pour former un groupement de cette Compagnie en Alsace-Lorraine. Je me suis alors mis en rapports avec M. de Pury, le Secrétaire Général actif et toujours aimable de la Chambre de Commerce Suisse en France, pour voir s'il y aurait moyen d'amener le Président de la dite Compagnie, M. Bitterli, Docteur honoris causa de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, dans la capitale de l'Alsace, pour qu'il nous donne quelques informations directes sur l'organisation et le travail de la Chambre de Commerce Suisse en France, laquelle fut fondée, il y a vingt ans. Ma proposition a été bien reçue, comme vous le voyez, Messieurs, et il ne me reste qu'à remercier chaleureusement M. Bitterli d'avoir bien voulu consentir à venir jusqu'à nous.

« Lors de notre entretien, M. de Pury m'a posé, entre autres, la question suivante : « Pourriez-vous éventuellement, réunir pour un dîner, une vingtaine de nos compatriotes, susceptibles de s'intéresser à notre Compagnie ? » En bon optimiste, j'ai dit oui, mais j'ai été — à franchement parler — agréablement surpris de recevoir sur mon invitation envoyée à 38 personnes, non 20, mais 34 réponses affirmatives. C'est un bon signe montrant tout l'intérêt que cette question éveille dans mon district consulaire.

« J'espère que le vin suisse, mentionné dans l'invitation, n'a pas influencé votre réponse, Messieurs, parce que, dans ce cas, je craindrais que vous ne soyez déçus en ce qui concerne le vin rouge, ce dernier n'étant pas d'origine suisse. Mais en vous offrant non seulement du vin suisse, mais aussi du vin français, notre Chambre de Commerce nous prouve, d'une façon subtile, qu'elle cultive les relations franco-suisse !

« Je disais que les participations, si nombreuses, à notre dîner de ce soir, sont un bon signe ; mais le plus bel encouragement est que déjà six d'entre vous, ou leur maison française, ont adhéré ces dernières trois semaines à la Chambre de Commerce Suisse en France. J'espère que beaucoup d'autres suivront cet exemple.

« Afin de nous éclairer sur les buts de la Chambre de Commerce Suisse en France, M. Bitterli et M. de Pury veulent bien avoir l'amabilité de nous faire,

dans quelques instants, un exposé sur son activité. Mais avant, permettez-moi, Messieurs, de porter un toast à la prospérité de la Chambre de Commerce Suisse en France et de former les vœux les plus sincères pour son avenir. »

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT EMILE BITTERLI

« Monsieur le Vice-Consul,

« Messieurs et chers Compatriotes,

« Avant toutes choses, permettez-moi de vous dire ma satisfaction d'être au milieu de vous ce soir. Je dois cette satisfaction à M. Weingaertner, notre très dévoué Vice-Consul de Suisse à Strasbourg, qui a pris l'heureuse initiative de nous réunir. Je l'en remercie chaleureusement, tant en mon nom personnel qu'au nom de la Chambre de Commerce Suisse en France. Notre Compagnie a en lui un précieux collaborateur. Je souhaite que grâce aux efforts qu'il veut bien tenter en notre faveur, nous parvenions à intensifier rapidement notre activité dans son arrondissement consulaire. C'est pour seconder ses efforts que notre Secrétaire Général, M. Gérard de Pury, et moi-même sommes ici ce soir et, puisque vous voulez bien m'accorder un moment d'attention, je vais essayer de vous dire ce qu'est la Chambre de Commerce Suisse en France.

« Si je n'ai pas épuisé votre patience, notre Secrétaire général vous parlera ensuite de l'organisation de notre Compagnie et des domaines de son activité.

« **Le commerce franco-suisse.**— Vous connaissez, aussi bien que moi, l'importance des relations économiques entre la France et la Suisse. Notre pays achète à la France une grande partie des produits nécessaires à son alimentation, de même que la plupart des matières premières utilisées par ses différentes industries. La France est, après l'Allemagne, le plus important fournisseur et client de la Suisse.

« Par ailleurs, la Suisse est le **meilleur** client de

la France, c'est-à-dire que la France ne solde ses échanges avec aucun autre pays par un bénéfice aussi substantiel qu'avec la Suisse. Depuis des années, celle-ci lui achète près du double de ce qu'elle lui vend. Ce bénéfice s'est élevé, l'année dernière, à 633 millions de francs français, ce qui est appréciable pour la France, dont le commerce extérieur, en 1937, a présenté un déficit considérable !

« Vous voyez combien les intérêts économiques de la France et de la Suisse — pour ne parler que de ceux-là — sont étroitement liés. Cette situation ne date pas d'hier : Aussi loin que les statistiques nous permettent de remonter, nous observons combien les échanges commerciaux franco-suisse sont importants. Après 1895, fin de la rupture des relations économiques entre nos deux pays qui dura deux ans, les échanges commerciaux franco-suisse s'étaient sans cesse développés jusqu'à la guerre de 1914. Le début des hostilités arrêta momentanément toute activité économique dans l'un et l'autre pays et leurs échanges retombèrent au niveau très bas enregistré lors de la rupture douanière de 1893.

« Mais cet arrêt ne dura que peu de temps. La guerre paraissant devoir se prolonger — au delà des quelques semaines que l'on prévoyait en août 1914 — les échanges commerciaux reprirent et se développèrent à nouveau d'une manière si rapide, qu'ils atteignirent en 1918 un niveau particulièrement élevé auquel ils n'étaient, précédemment, jamais parvenus et dont ils sont, malheureusement, redescendus depuis lors.

« Pendant cette rapide ascension de 1915 à 1918, se produisit un phénomène unique dans les annales du commerce franco-suisse : la balance de ces échanges fut active pour la Suisse ; autrement dit, les ventes de produits suisses en France furent plus importantes que les achats de marchandises françaises par notre pays.

« Pourtant, ces dernières furent particulièrement considérables pendant la grande guerre, l'approvisionnement de la Suisse se faisant, en majeure partie, en France et à travers la France. Vous vous souvenez que, dans ce but, le port de Sète fut généreusement mis à notre disposition par le Gouvernement français et que l'on créa la fameuse Société Suisse de Surveillance (S. S. S.), qui eut pour objet d'organiser et de contrôler l'ache-

minement sur la Suisse de tout ce qui était nécessaire à son approvisionnement. Vous vous rappelez également qu'à cette époque, le Conseil Fédéral envoya, comme Ministre de Suisse à Washington, M. Hans Sulzer, un industriel, un homme d'affaires, qui n'avait jamais fait partie du corps diplomatique mais dont l'intelligence et l'habileté furent providentielles pour obtenir de l'Amérique du Nord le blé nécessaire à notre pays, isolé au milieu d'une Europe qui s'entredévorait.

« **La création de la Chambre de Commerce Suisse en France.** — C'est dans ces heures tragiques que se fit sentir, d'une manière de plus en plus impérieuse, le besoin d'un organisme prêt « à protéger et à développer le commerce suisse « en France, en facilitant toutes les relations économiques entre les deux pays » (c'est ainsi que le but de notre Association a été défini dans ses statuts). Un certain nombre de nos compatriotes, habitant Paris, constituèrent, en 1916, un Comité d'initiative, dont les travaux aboutirent, deux ans plus tard, à la création de notre Compagnie. L'Assemblée Constitutive eut lieu le 16 novembre 1918, cinq jours après que l'armistice entre les armées alliées et allemande eut été signé en forêt de Compiègne. Ainsi, nous célébrerons dans une semaine la majorité de notre Chambre de Commerce qui, au cours de ces vingt ans, a pleinement justifié les espoirs de ses fondateurs.

« Alors qu'elle ne comptait que 101 membres le jour de sa fondation, le nombre de ses adhérents était de près de 500 déjà en 1920, de plus de 1.000 en 1930 et nous venons de passer le cap des 1.300, notre effectif s'élevant à ce jour à **1.306 membres.**

« Je faisais partie des 101 membres de 1918, non pas par intérêt personnel, puisque j'occupais une situation importante dans une grande entreprise entièrement française, mais pour les mêmes motifs qui m'ont fait répondre « présent » lorsqu'on m'a demandé, ce printemps, d'accepter la présidence de notre Chambre de Commerce : J'estime qu'il est du devoir de tout Suisse domicilié à l'étranger, de servir sa patrie dans la mesure de ses forces et de ses moyens.

« Beaucoup de gens croient à tort que Paris c'est la France et qu'il suffit à une entreprise, quel

que soit son caractère, d'avoir son siège dans la capitale pour pouvoir négliger la province. Cela n'a jamais été l'avis de notre Compagnie, bien au contraire : deux ans après sa création déjà, en 1920, notre Chambre de Commerce fondait une Section à Lyon, bientôt suivie d'une autre à Marseille. Nous avons dans chacune de ces villes de nombreux adhérents, près de 200 aujourd'hui.

« Du reste, nous n'avons pas l'intention d'en rester là et nous procéderons, prochainement, à la création d'une nouvelle Section à Lille, notre activité s'intensifiant dans le nord de la France, où le nombre de nos adhérents s'est également accru au cours de ces dernières années.

« Enfin, dans les villes où la Suisse n'a pas de Consulat et dans lesquelles notre Compagnie ne compte pas de Section, nous cherchons à nommer des correspondants, comme nous en avons à Reims par exemple. Leur mission consiste à représenter, occasionnellement, les intérêts de notre Compagnie dans leurs villes, à nous signaler les questions qui peuvent nous intéresser ou appeler une initiative de notre part, ou encore de nous aider à rallier à notre cause de nouveaux adhérents, qu'il s'agisse de compatriotes ou de Maisons françaises intéressées aux relations économiques franco-suisse.

« Collaboration avec la Légation et les Consuls de Suisse en France. — L'activité de la Chambre Suisse en France, avec son siège social à Paris et son réseau de Sections et Correspondants en province, — me demanderez-vous peut-être, — ne fait-elle pas double emploi avec l'activité que déploient dans le même domaine commercial franco-suisse, la Légation de Suisse à Paris et ses 13 consulats dans les principales villes françaises ?

« Sans hésiter, je vous répondrai **non !** Ce domaine est si grand que le besoin continue à se faire sentir — aujourd'hui comme pendant la guerre —, de pouvoir disposer d'un organisme privé pour faciliter les relations économiques entre les deux pays, en marge de la grande et utile activité que déploient, pour la défense de nos intérêts, les représentants officiels en France du Gouvernement Suisse.

« Notre Ministre de Suisse en France, M. Walter Stucki, nous a assurés, à l'occasion de la première de nos Assemblées générales, dont il a présidé les débats en sa qualité de Président d'honneur de notre Compagnie, que l'existence de notre Chambre de Commerce et l'opinion qu'il a de notre activité avaient été des arguments de poids en faveur de sa décision d'accepter la mission que le Conseil Fédéral lui a proposée de remplir à Paris. Il est des cas où seule une Association privée de commerçants et d'industriels, suisses et français, peut entreprendre telle ou telle démarche sans que les Gouvernements respectifs soient engagés. Le prédécesseur de M. Stucki, M. Alphonse Dunant, mettait même une grande discrétion, que nous regrettons souvent, à assister aux réunions de notre Chambre de Commerce, dont il ne voulait pas, par sa présence trop fréquente, risquer de diminuer l'indépendance et par conséquent la force.

« Quant au travail courant, nous sommes parvenus entre notre Légation de Paris et le Secrétariat général de notre Compagnie, de même qu'entre les Consulats de Lyon et Marseille et nos Sections dans ces deux villes à nous répartir les différentes tâches qui nous incombent et, qu'en des circonstances moins heureuses, nous aurions risqué de faire à double.

« C'est encore en plein accord avec la Légation de Suisse à Paris que nous avons décidé, l'été dernier, de faire faire à notre Secrétaire général un véritable « tour de France » pour rendre visite, non seulement à nos Sections et Correspondants, mais également à nos Consulats suisses en France, afin d'étudier avec leurs titulaires dans quelles conditions nous pourrions améliorer encore notre collaboration (par exemple dans le domaine de la propagande économique suisse en France par le moyen de la presse, des foires, des conférences, de la radio-diffusion, etc.). C'est précisément à l'occasion d'une visite, en date du 28 juillet dernier, de notre Secrétaire général à M. Weingaertner, que celui-ci lui proposa d'organiser la réunion de ce soir. C'est, certes, le meilleur exemple de l'utilité et même de la nécessité de la collaboration de tous ceux qui travaillent à l'expansion commerciale de notre pays et au rapprochement économique de la France et de la Suisse.

« **Conclusion.** — Le domaine des échanges économiques franco-suisse est vaste. Si notre Compagnie a contribué à le développer, il y a encore beaucoup à faire et tout particulièrement dans ce pays d'Alsace limitrophe de la Suisse. Ces départements ont été spécialement éprouvés par la dernière crise, mais ils se relèvent vaillamment et nous espérons que leur belle prospérité d'autrefois ne tardera pas à renaître.

« Je lève mon verre à votre prospérité à tous, mes chers compatriotes, en formulant le vœu qu'avec votre concours la Chambre de Commerce Suisse en France puisse aider, dans l'avenir plus encore que par le passé, au développement des relations d'affaires et des liens d'affection qui ont toujours existé entre la France et notre Patrie. »

Petites Annonces Classées

N. B. — Sauf indications contraires, les réponses aux petites annonces doivent être adressées, sous enveloppes affranchies à 0 fr. 90 pour la France et à 2 fr. 25 pour la Suisse, à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris, qui les fera parvenir aux intéressés. Ne pas oublier de rappeler les numéros qui suivent chaque annonce.

Demandes de représentation de produits suisses :

Bijouterie-Horlogerie :

Société très bien introduite demande exclusivité, pour Paris et banlieue, de maisons suisses d'horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie (108).

Produits chimiques :

Agent de laboratoires pharmaceutiques disposant de très bonnes relations dans le monde médical de l'Ouest de la France recherche pour cette région de préférence, Agence exclusive de produits pharmaceutiques et instruments chirurgicaux suisses (112).

Compatriote établi à Marseille, demande Agence générale de fabriques suisses de produits chimiques et pharmaceutiques, colorants, etc... éventuellement, produits de régime (117).

Textiles :

Bonneterie, tissus (113).

Divers :

Maroquinerie (114).

Article de sports (115).

Représentant, qualités de vendeur et d'organisateur, expériences commerciales Suisse, Etats-Unis, France, garanties morales et matérielles, désire entrer en relations avec maison sérieuse pouvant utiliser ses services en vue développement ventes à Paris ou province (121).

Demandes de représentation de produits français :

Commerçant-voyageur possédant maison et auto sur place de Bâle, cherche, pour la Suisse, représentation d'une importante entreprise française. Eventuellement accepterait dépôt de marchandises (103).

Organisation de vente à Bâle cherche, pour la Suisse, la représentation générale d'industries françaises ou d'entreprises commerciales, dans n'importe quelle branche (106).

Divers :

Fourniture pour la photographie (118).
Quincaillerie et articles de ménage (119).

Cuir à dessus :

Agence générale à la commission est demandée par personne très bien introduite dans la branche cuir (116).

Offre de Représentation :

Société franco-suisse cherche pour la région parisienne, représentant bien introduit dans les hôpitaux, cliniques, pensions, hôtels, restaurants et limonadiers pour articles de grande consommation. Faire offre avec curriculum vitae (120).

Divers :

Propriété au Maroc :

Suisse établi au Maroc, depuis dix ans, propriétaire magnifique domaine 465 ha. Région Ouezzan, recherche associé ou commanditaire avec apport 100.000 fr. suisses pour intensification cultures notamment orangers oliviers (111).